



Assemblée générale

Distr. limitée
18 mai 2021
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session

Point 19 de l'ordre du jour

Développement durable

Angola, Azerbaïdjan, Bélarus, Chine, Hongrie, Ouzbékistan, Roumanie, Tadjikistan, Turkménistan, Venezuela (République bolivarienne du) et Viet Nam : projet de résolution

Déclarer la région de la mer d'Aral zone d'innovations et de technologies écologiques

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Afghanistan, Algérie, Arménie, Bangladesh, Burkina Faso, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Égypte, Érythrée, Fédération de Russie, Gambie, Géorgie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Îles Marshall, Inde, Iran (République islamique d'), Israël, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kiribati, Lesotho, Liban, Malaisie, Maldives, Maroc, Maurice, Mozambique, Népal, Niger, Oman, Ouganda, Pakistan, Paraguay, Philippines, Rwanda, Sénégal, Singapour, Soudan du Sud, Suriname, Togo et Turquie

